



COMMUNE DE LE TEIL

EXTRAIT

SESSION
03/04/2023

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice : 29
Présents : 25
Absents : 4

L'An Deux Mille Vingt Trois, le trois avril dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 28 mars 2023 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Pour : 24
Abstention : 1
Contre : 3

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Segueni, Tolfo, Valla.

Excusés : M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Griffe), M. Vallon (pouvoir à M. Noël)

Secrétaire : Mme Faure-Pinault

Objet : Vote du Compte Administratif 2022 – Assainissement

Pour cette délibération, Monsieur le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal,
Après avoir délibéré,

Vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	904 507,38
	Réalisé :	240 892,99
	Reste à réaliser :	66797,56
Recettes	Prévu :	904 507,38
	Réalisé :	443 515,22
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 035 109,00
	Réalisé :	403 787,95
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 035 109,00
	Réalisé :	896 209,33
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	202 622,23
Fonctionnement :	492 421,38
Résultat global :	695 043,61

Pour extrait conforme

L'Adjointe aux Finances,



Patricia DIATTA



Le Secrétaire de séance,



Virginie FAURE-PINAULT